
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 1^{er} juin 2020 à 18 h 30
tenue en visioconférence**

PRÉSENCES :

Giuliana FUMAGALLI, Mairesse d'arrondissement
Rosannie FILATO, Conseillère de la ville - district de Villeray
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Josué CORVIL, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Nathalie VAILLANCOURT, Directrice d'arrondissement par intérim
Madame Brigitte BEAUDREAU, Directrice des services administratifs et du greffe
Madame Elsa MARSOT, Directrice culture, sports, loisirs et développement social par intérim
Monsieur Marco ST-PIERRE, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur du développement du territoire
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement
Madame Diane MONGEAU, Secrétaire d'arrondissement substitut

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte à 18 h 35.

10.02 - Présentation

Aucune présentation n'est faite.

CA20 14 0143

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement, avec modification, afin d'y ajouter un dossier à l'article 30.05.

Adopté à l'unanimité.

10.03

CA20 14 0144**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 mai 2020, à 18 h 30**

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Sylvain OUELLET

et résolu :

d'approuver et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 mai 2020, à 18 h 30.

Adopté à l'unanimité.

10.04

10.05 - Annonces et dépôt de documents par le conseil d'arrondissement

La mairesse d'arrondissement, Giuliana Fumagalli, ouvre la séance par une minute de recueillement pour les victimes de la COVID-19 et leurs familles. Elle mentionne que le déconfinement est en cours, mais elle invite toutefois encore tous les citoyens à être vigilants.

Elle traite du décès de George Floyd et de l'amélioration à apporter aux interventions policières, notamment par l'exercice des meilleures pratiques reconnues dans l'objectif d'une égalité des chances pour tous.

Elle félicite Marco St-Pierre pour sa nomination à titre de directeur des travaux publics et souligne le travail et la collaboration de Michel Jobin, à ce titre, mais également dans toutes les fonctions qu'il a occupées précédemment au sein de l'arrondissement. Sur les sujets à l'ordre du jour de la séance du conseil, elle mentionne notamment, la reconnaissance de 64 organismes selon la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif de l'arrondissement, l'affectation de 1 671 500 \$ aux surplus libres de l'arrondissement, l'implantation de la vignette 383 pour l'attribution de places de stationnement dédiées à un service d'autopartage, l'adoption des règlements modifiant le Règlement sur les tarifs et le Règlement sur l'occupation périodique du domaine public par un café-terrace.

Elle fournit des informations sur les activités qui seront déconfinées au cours de l'été, notamment les jeux d'eau, les terrains sportifs et les camps de jour. En terminant, elle indique avoir rencontré les commerçants de la rue Villeray afin d'envisager avec eux des solutions relativement à l'implantation de la piste cyclable.

La conseillère, Mary Deros, dresse un état de la situation dans le district de Parc-Extension en lien avec les opérations reliées à la pandémie, notamment sur la présence de la clinique mobile de dépistage, sur la distribution de masques et sur l'ouverture de certaines activités ou installations qui permettront la reprise progressive du cours de la vie normale. Sur le même sujet, elle fournit des informations sur un corridor sanitaire qui sera aménagé sur la rue Saint-Roch et sur l'importance de respecter les consignes de la Direction régionale de la santé publique.

Elle traite ensuite des opérations de nettoyage effectuées par les cols bleus et invite les citoyens à respecter les consignes afin de leur permettre d'effectuer leurs travaux notamment le passage des balais mécaniques et la collecte des déchets. Elle termine en remerciant M. Jobin pour son travail très apprécié au sein de l'arrondissement et félicite l'entrée en fonction officielle de M. St-Pierre.

La conseillère, Rosannie Filato, débute en remerciant M. Jobin et en souhaitant bon succès à son successeur, M. St-Pierre. Elle enchaîne en parlant de la bonne nouvelle que constitue l'éclairage du terrain de basket-ball au parc Jarry et remercie la communauté du basket-ball pour leurs démarches effectuées à cette fin.

Elle fournit ensuite des informations sur les travaux de sécurisation de la piste cyclable devant le A&W et sur l'importance accordée par l'arrondissement aux diverses mesures de sécurité pour l'ensemble des pistes cyclables sur le territoire.

Elle nomme ensuite diverses actions mises en place dans le quartier reliées à la pandémie de la COVID-19, soit le camion porte-voix qui diffuse des consignes en diverses langues, le répertoire des ressources et la distribution de couvre-visages. Elle incite les citoyens à porter un couvre-visage notamment lorsqu'ils utilisent le transport collectif et à consulter la page de la STM pour connaître les moments de distribution de masques.

Le conseiller, Josué Corvil, salue le travail de M. Jobin, souhaite la bienvenue à M. St-Pierre et remercie tous les directeurs pour leur travail acharné en contexte de pandémie. Ensuite, il remercie les équipes de l'arrondissement pour leurs efforts permettant de fournir un certain nombre de masques aux citoyens et

incite la population à les porter partout où la distanciation sociale est difficile. Il remercie les organismes communautaires pour l'information qu'ils fournissent aux citoyens dans ce contexte de COVID-19 et invite la population à profiter des services de dépistage.

De plus, pour la Journée mondiale des parents, il remercie tous les parents pour leur soutien auprès de leurs enfants, notamment auprès des élèves qui terminent leurs études secondaires. Il termine en déplorant les événements entourant la mort de George Floyd et en incitant les citoyens à être vigilants pour permettre la venue de solutions afin de calmer l'ardeur des jeunes notamment et pour rassurer la population.

Le conseiller, Sylvain Ouellet, fournit diverses informations relatives aux mesures d'apaisement de la circulation sur les rues d'Iberville, De Lorimier et Papineau, sur les voies actives et sécuritaires sur les axes Villeray et Christophe-Colomb ainsi que sur les corridors sanitaires sur Louvain et Jarry. Il informe les résidents que les stationnements seront, de nouveau, permis sur la rue Christophe-Colomb.

Concernant les parcs, il annonce la bonne nouvelle de l'ouverture des jeux d'eau, toutefois, les travaux au parc Nicolas-Tillemont exigent une fermeture complète de celui-ci et annonce que les travaux au parc du Bon Air devraient débuter à la mi-juin. Il ajoute que, pour leur part, les travaux entourant le chantier SRB Pie-IX occasionnent des difficultés dans l'implantation d'un corridor sanitaire.

Il traite de deux dossiers à l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement, soit l'implantation de la vignette 383 pour l'attribution de places de stationnement dédiées à un service d'autopartage et le pouvoir d'ordonnance associé aux café-terrasses qui donnera plus de flexibilité à l'arrondissement pour agir en cas de besoin. Il termine en félicitant M. St-Pierre pour sa nomination et en remerciant M. Jobin qui lègue à l'arrondissement différents succès, notamment par son travail acharné pour l'instauration d'un feu de circulation près de la station de métro d'Iberville.

10.06 - Période de questions du public

À 19 h 15, la mairesse de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ». Les personnes ci-dessous ont adressé des questions par courriel entre le jeudi 28 mai à midi et le lundi 1^{er} juin à midi.

Agathe Besse-Bergier	Transformation des duplex
Laurie Damme Gonneville	Transformation des duplex
Marilyse Paquin	Transformation des duplex
Alain St-Arnaud	Bornes de recharge
Maude Palardy	Vignettes
Marc-André Vinet	Vignettes
Pierre-Paul Tardif	Stationnement
Sandra Simoneau	Piscine
Thérèse Nadeau	Herbe à poux
Annie Gosselin	Jardins communautaires
Marc Lemay	Carrière Francon
Clémence Buisson	Logement social
Nadia Koukoui	Virage à gauche
Jonathan De Luca	Vitesse sur les rues et sécurité
Gérald Greco	Apaisement de la circulation
Chantal Gamache-Brabant	Apaisement de la circulation
Sarah Butler	Abolition SPVM
Mélanie Gauthier	Piste cyclable - Villeray
Mireille Brisson	Aménagement cyclable
Lorena Orbis Tours	Corridor sanitaire

Pierre Lamarre	Employés de la Ville
Pierre Fritzner	Fracture numérique
Solange Allen	Propreté
Emmanuela Zama	Aide aux OBNL
Eddy Charles	Aide citoyens
Sasha Dyck	Masques

N'ayant aucune autre intervention reçue par courriel de la part des citoyens, la mairesse de l'arrondissement déclare la période de question close à 20 h 10.

10.07 - Période de questions des membres du conseil

À 20 h 10, la mairesse de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ». La conseillère, Mary Deros, demande s'il y a des développements en lien avec les aménagements prévus pour les deux passages à niveau près de la rue de l'Épée et près de l'avenue Ogilvy. La mairesse d'arrondissement, Giuliana Fumagalli et le conseiller Sylvain Ouellet, fournissent des informations sur le jugement favorable obtenu de Transport Canada d'une part, mais d'autre part sur la complexité des travaux à effectuer en lien avec ce jugement. Le directeur du développement du territoire, Jocelyn Jobidon, mentionne que la Ville-centre est en attente de pouvoir dégager les budgets nécessaires qui permettront de procéder aux plans et devis dans un premier temps.

À 20 h 15, aucune autre question n'est soulevée et la période de questions est close.

10.08 - Motion d'un élu

Aucune motion n'est déposée.

CA20 14 0145

Rapport aux citoyennes et citoyens, des faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement au 31 décembre 2019 et diffusion du rapport sur le site Internet de l'arrondissement.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Rosannie FILATO
Mary DEROS, Sylvain OUELLET, Josué CORVIL

et résolu :

de prendre acte du rapport aux citoyennes et citoyens, des faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement au 31 décembre 2019 et de sa diffusion sur le site Internet de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

10.09 1204322006

CA20 14 0146

Proclamation de la semaine du 1^{er} au 7 juin 2020, Semaine québécoise des personnes handicapées.

CONSIDÉRANT que la Semaine québécoise des personnes handicapées se tient au Québec du 1^{er} au 7 juin de chaque année;

CONSIDÉRANT que nous devons poser des gestes simples pour accroître la participation sociale des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal a produit et rendu public son plan d'action à l'égard des personnes handicapées tel que le stipule la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (RLRQ, c. E-20.1);

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension proclame la semaine du 1^{er} au 7 juin 2020, « Semaine québécoise des personnes handicapées » et invite la population à combattre les préjugés envers les personnes handicapées et à poser des gestes concrets pour favoriser leur participation à la vie de notre municipalité.

Adopté à l'unanimité.

15.01

CA20 14 0147

Proclamation de la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin 2020.

CONSIDÉRANT que l'air pur est essentiel au bien-être physique, social et économique de tous les citoyens et de leur environnement;

CONSIDÉRANT que les conséquences mondiales, régionales et locales de l'augmentation de la pollution atmosphérique et des gaz à effet de serre sont graves;

CONSIDÉRANT que les citoyens reconnaissent que les gouvernements, l'industrie et le grand public doivent agir, individuellement et collectivement, pour réduire les émissions nocives qui contribuent à la pollution atmosphérique et aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT que la journée du 5 juin de chaque année a été désignée Journée mondiale de l'environnement par l'Assemblée générale des Nations Unies afin de sensibiliser davantage l'opinion publique à la nécessité de protéger et d'améliorer l'environnement;

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension proclame la journée du 5 juin 2020, Journée mondiale de l'environnement.

Adopté à l'unanimité.

15.02

CA20 14 0148

Proclamation de la Journée internationale de sensibilisation à la maltraitance envers les personnes âgées, le 15 juin 2020.

CONSIDÉRANT que les aînés représentent le groupe démographique qui connaît la croissance la plus rapide au Canada et qu'à l'heure actuelle, 4,2 millions de Canadiens ont 65 ans ou plus;

CONSIDÉRANT que la violence peut prendre diverses formes, y compris la violence physique, psychologique/émotive, sexuelle et financière, ainsi que la négligence;

CONSIDÉRANT que la première Journée internationale de sensibilisation à la maltraitance envers les personnes âgées a été lancée le 15 juin 2006 par l'International Network for the Prevention of Elder Abuse (INPEA) ;

CONSIDÉRANT que la violence faite aux personnes âgées va à l'encontre des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale;

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension proclame officiellement la journée du 15 juin 2020, Journée internationale de sensibilisation à la maltraitance envers les personnes âgées et invite les concitoyennes et concitoyens à dénoncer tous les actes d'abus envers nos personnes âgées.

Adopté à l'unanimité.

15.03

CA20 14 0149

Proclamation de la Journée mondiale des réfugiés, le 20 juin 2020.

CONSIDÉRANT que depuis l'an 2001, le 20 juin a été décrété la Journée mondiale des réfugiés par l'Assemblée générale des Nations Unies;

CONSIDÉRANT que cette journée a été désignée afin de reconnaître la contribution des réfugiés à travers le monde ainsi que la détresse dans laquelle ils vivent;

CONSIDÉRANT que cette journée est observée par plus de 100 pays à travers le monde et qu'encore aujourd'hui des millions de réfugiés à travers le monde sont forcés de quitter leur maison;

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension proclame le 20 juin 2020, Journée mondiale des réfugiés, en solidarité avec les Nations Unies et l'Union Africaine.

Adopté à l'unanimité.

15.04

CA20 14 0150

Octroyer un contrat à la firme Axia Services, seul soumissionnaire s'étant qualifié au pointage final, pour des services de gardiennage dans les bibliothèques de Saint-Michel et de Parc-Extension, pour la période du 25 juin 2020 au 24 juin 2022 aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 230 501,58 \$, taxes incluses - appel d'offres public 20-18145 (2 soumissionnaires).

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Rosannie FILATO

et résolu :

1. d'octroyer un contrat à la firme Axia Services, seul soumissionnaire s'étant qualifié au pointage final, pour des services de gardiennage dans les bibliothèques de Saint-Michel et de Parc-Extension, pour la période du 25 juin 2020 au 24 juin 2022 aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 230 501,58 \$, taxes incluses – appel d'offres public 20-18145 (2 soumissionnaires);
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1203356003

CA20 14 0151

Octroyer un contrat à Cappa construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection mineure de trottoirs, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 176 992,52 \$, taxes incluses et autoriser une dépense maximale de 206 000,27 \$, taxes incluses (contingences : 17 699,25 \$; incidences : 11 308,50 \$) - appel d'offres public PRR-20-06 (5 soumissionnaires).

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Rosannie FILATO

et résolu :

1. d'octroyer un contrat à Cappa construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection mineure de trottoirs, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 176 992,52 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public PRR-20-06 (5 soumissionnaires);
2. d'autoriser des contingences de 17 699,25 \$, taxes incluses;
3. d'autoriser des incidences de 11 308,50 \$, taxes incluses;
4. d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1204820001

CA20 14 0152

Accorder une contribution financière totalisant 103 539 \$ à trois organismes de l'arrondissement, pour la période se terminant le 31 mars 2021, dans le cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local, comme suit : 34 513 \$ à Vivre Saint-Michel en Santé, 34 513 \$ à la Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray et 34 513 \$ à la Table de quartier Parc-Extension et approuver les projets de conventions à cette fin.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Rosannie FILATO

et résolu :

1. d'accorder une contribution financière totalisant 103 539 \$ à trois organismes de l'arrondissement, pour la période débutant à la signature de la convention et se terminant le 31 mars 2021, dans le cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local, comme suit :
 - 34 513 \$ à Vivre Saint-Michel en santé;
 - 34 513 \$ à la Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray;
 - 34 513 \$ à la Table de quartier de Parc-Extension;
2. d'approuver les projets de conventions, à intervenir entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces contributions financières;
3. d'autoriser madame Elsa Marsot, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, à signer les conventions pour et au nom de la Ville;
4. d'imputer cette dépense totale conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée par l'arrondissement et la Ville-centre.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1207644015

CA20 14 0153

Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de la Commission scolaire de Montréal, pour une période additionnelle d'un an, à compter du 1^{er} juillet 2020, des locaux situés au 4121, 42^e Rue à Montréal, Centre de loisirs René-Goupil, d'une superficie d'environ 2 302 m², à des fins communautaires et sportives pour l'arrondissement, pour une dépense totale de 370 693,84 \$.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Rosannie FILATO

et résolu :

1. d'approuver le bail par lequel la Ville de Montréal loue de la Commission scolaire de Montréal pour une période d'un (1) an, à compter du 1^{er} juillet 2020, des locaux situés au 4121, 42^e Rue à Montréal, Centre de loisirs René-Goupil, d'une superficie d'environ 2 302,04 m², à des fins communautaires et sportives, pour l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, pour une dépense totale de 370 693,84 \$, (exonéré de TPS et TVQ), le tout selon les termes et conditions prévus au bail;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1208682005

CA20 14 0154

Recevoir les rapports consolidés faisant état, pour la période du 1^{er} au 30 avril 2020, de l'ensemble des décisions déléguées prises par l'arrondissement, dans l'exercice de ses pouvoirs délégués, en vertu du Règlement RCA18-14009.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

de recevoir les rapports consolidés faisant état, pour la période du 1^{er} au 30 avril 2020, de l'ensemble des décisions déléguées prises par l'arrondissement, dans l'exercice de ses pouvoirs délégués, en vertu du Règlement RCA18-14009.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1201309008

CA20 14 0155

Affecter le surplus de gestion dégagé de l'exercice 2019.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

d'affecter la somme de 1 671 500 \$ provenant du surplus de gestion 2019 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension au surplus libre de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1204322005

CA20 14 0156

Approuver les demandes de reconnaissance de 64 organismes dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif de l'arrondissement, et ce, pour la période du 2 juin 2020 au 31 décembre 2025.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

d'approuver les demandes de reconnaissance de 64 organismes, identifiés au tableau joint dans la section « pièces jointes » au sommaire décisionnel, dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, et ce, pour la période du 2 juin 2020 au 31 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1207644006

CA20 14 0157

Accepter, en vertu de l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie de prendre en charge les activités de signalisation et de marquage de la chaussée jusqu'au 31 décembre 2020 et autoriser une dépense maximale de 891 234 \$ à cette fin.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

1. d'accepter, en vertu de l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie de prendre en charge les activités de signalisation et de marquage de la chaussée jusqu'au 31 décembre 2020;
2. d'autoriser, à cette fin, une dépense maximale de 891 234 \$;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1204793004

CA20 14 0158

Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), au conseil municipal, de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux de la piste cyclable de la rue Villeray, entre l'avenue Christophe-Colomb et la 24^e avenue, dans l'arrondissement.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

1. d'offrir au conseil municipal de la Ville de Montréal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) que l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension prenne en charge la conception (en cours d'élaboration par le Service de l'urbanisme et de la mobilité), le processus d'appel d'offres, l'octroi de contrat et la surveillance de l'ensemble des travaux requis pour implanter une piste cyclable sur la rue Villeray, entre l'avenue Christophe-Colomb et la 24^e avenue;
2. d'obtenir l'autorisation de la Ville pour utiliser la subvention du Ministère des Transports du Québec obtenue par l'arrondissement dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU).

Adopté à l'unanimité.

30.05 1204793005 (ajout du dossier séance tenante)

CA20 14 0159

Approuver, conformément au Règlement sur les P.I.I.A. de l'arrondissement (RCA06-14001), les plans visant le remplacement du solin et la réfection de l'allée menant à l'entrée de la partie nord-est du bâtiment situé au 25, rue Jarry Ouest.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

d'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (RCA06-14001), les plans 1/3 à 3/3, visant le remplacement du solin et la réfection de l'allée menant à l'entrée de la partie nord-est du bâtiment situé au 25, rue Jarry Ouest et estampillés par la Direction du développement du territoire en date du 12 mai 2020.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1201385010

CA20 14 0160

Autoriser l'implantation de la vignette 383 pour permettre l'attribution de cases de stationnement dédiées à un service d'autopartage sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

1. d'autoriser l'implantation de la vignette 383 pour permettre l'attribution de cases de stationnement dédiées à un service d'autopartage sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension;
2. de déployer, sur le territoire de l'arrondissement, les espaces dédiés aux vignettes 383;
3. d'informer le Service de Police de la Ville de Montréal et l'Agence de mobilité durable, de la réglementation relative à cette vignette.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1204704002

CA20 14 0161

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement RCA19-14009-2 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement (exercice financier 2020) » afin de modifier certains tarifs et de permettre la modification de tarifs par ordonnance.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par la mairesse d'arrondissement Giuliana Fumagalli, et dépôt du projet de règlement est fait pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du Règlement RCA19-14009-2 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement (exercice financier 2020) » afin de modifier certains tarifs et de permettre la modification de tarifs par ordonnance.

40.03 1201803002

CA20 14 0162

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement RCA14-14001-3 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation périodique du domaine public par un café-terrasse » afin d'ajuster les normes d'aménagement, ajouter la notion de placotoir et permettre la modification des normes d'aménagement par ordonnance.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par la mairesse d'arrondissement Giuliana Fumagalli, et dépôt du projet de règlement est fait pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du Règlement RCA14-14001-3 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation périodique du domaine public par un café-terrasse » afin d'ajuster les normes d'aménagement, d'ajouter la notion de placotoir et de permettre la modification des normes d'aménagement par ordonnance.

40.04 1206495002

CA20 14 0163

Approuver la nomination de Marco St-Pierre au poste de directeur des travaux publics de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à compter du 6 juin 2020.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Sylvain OUELLET

et résolu :

d'approuver la nomination de Marco St-Pierre au poste de directeur des travaux publics de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à compter du 6 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1201309006

CA20 14 0164

Déposer et prendre acte de la décision du Bureau de l'inspecteur général de Montréal, datée du 25 mai 2020, intitulée « Rapport sur le nettoyage des puisards et des égouts, incluant le transport et l'élimination des résidus, pour divers arrondissements » qui résilie notamment le contrat octroyé à Beauregard Environnement ltée par le conseil d'arrondissement le 4 juin 2019 (CA19 14 0166), suite à l'appel d'offres public 19-17453.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Rosannie FILATO

et résolu :

de déposer et de prendre acte de la décision du Bureau de l'inspecteur général de Montréal, datée du 25 mai 2020, intitulée « Rapport sur le nettoyage des puisards et des égouts, incluant le transport et l'élimination des résidus, pour divers arrondissements » qui résilie notamment le contrat octroyé à Beauregard Environnement ltée par le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 4 juin 2019 (CA19 14 0166), suite à l'appel d'offres public 19-17453.

Adopté à l'unanimité.

61.01 1201658002

Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 30.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Giuliana FUMAGALLI
Mairesse d'arrondissement

Lyne DESLAURIERS
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordonnances contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Giuliana FUMAGALLI
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 juillet 2020.